



# Matinée T9 à Villeurbanne Balade urbaine secteur Saint-Jean

Samedi 19 mars 2022 – 11h 12h30

## Synthèse des échanges



## Contexte

Dans le cadre de la concertation continue, le SYTRAL a organisé une matinée T9 à Villeurbanne, structurée en deux temps : une balade dans le secteur Les Buers – Croix-Luizet – La Doua (9h 10h30) puis une balade dans le secteur Saint-Jean (11h 12h30).

L'objectif était de présenter les décisions prises par les élus sur T9 suite à la concertation préalable, d'échanger avec les riverains autour des enjeux et solutions d'insertion dans les rues empruntées par le tramway et d'aborder des premières pistes pour l'apaisement de l'avenue Salengro, engagement pris par le SYTRAL suite à la concertation préalable. Cette balade a également permis aux participants d'en savoir plus sur le nouveau pont qui va permettre au tramway et aux mode doux de rejoindre le secteur depuis le quartier de Saint-Jean, situé sur l'autre rive du canal de Jonage.

Chaque balade fait l'objet d'un compte-rendu dédié. Le présent document restitue les échanges et les enseignements de la balade qui s'est déroulée sur le secteur Saint-Jean.

## Déroulé de la balade secteur Saint-Jean

Rendez-vous était donné devant l'entrée du Collège Simone Lagrange, rue des Jardins, autour d'un kakémono permettant de visualiser le tracé de T9 issu de la concertation préalable. Les membres



de l'équipe du SYTRAL et de la maîtrise d'œuvre étaient identifiables par leur chasubles jaunes siglées SYTRAL.

Ce temps d'accueil a permis aux participants de se rencontrer et d'échanger de manière informelle autour du projet. L'équipe du SYTRAL a distribué à chacun un guide de balade contenant les éléments d'informations sur le projet dans le secteur Saint-Jean (au regard de l'état d'avancement des études) et des questions sur lesquelles le SYTRAL a besoin de recueillir les avis et contributions des participants. Les participants ont été invités, tout au long de la balade, à noter leurs questions, réactions, avis et contributions sur ce guide de balade. Le compte-rendu présent restitue les échanges oraux et les éléments recueillis à l'écrit par ce biais.

De 11h à 12h30, la balade a suivi l'itinéraire suivant : départ rue des Jardins devant le collège, allée du Mens, rue du Marais, rue Douaumont, rue de Verdun.

## Participants

Au total, une vingtaine de personnes ont participé à la balade.

Pour évoquer le projet et échanger avec les participants, étaient présents :

- **Béatrice Vessiller, vice-présidente du Sytral et de la Métropole**
- **Pauline Schlosser, adjointe au maire de Villeurbanne, en charge des déplacements, mobilités et stationnement**
- **Yoann Chapelet, chargé de mission déplacements à la ville de Villeurbanne**
- **Emmanuelle Bonnie, responsable de la maison des services publics de Saint-Jean à la ville de Villeurbanne**
- **L'équipe du SYTRAL**
  - o **Florian Chalumeau, chef de projet T9**
  - o **Marion Allard, chargée de relations riverains**
- **L'équipe de maîtrise d'œuvre du projet T9**
- **Valérie Dejour, garante de la concertation continue (CNDP)**



## Synthèse des échanges

### Introduction

**Florian Chalumeau, chef de projet T9 au SYTRAL**, introduit la rencontre en présentant les objectifs : expliquer l'avancée du projet T9, comprendre et échanger sur les enjeux et solutions d'insertion du tramway dans le secteur Saint-Jean.

Il rappelle le cadre de la concertation préalable qui s'est déroulée du 23 août au 23 octobre 2021, au cours de laquelle l'objectif était de travailler sur l'opportunité du projet de tramway T9, son tracé et sa desserte. Il précise que les enseignements de la concertation préalable, le bilan établi par les garants et les engagements pris par le SYTRAL sont disponibles sur le site du projet : [t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr).

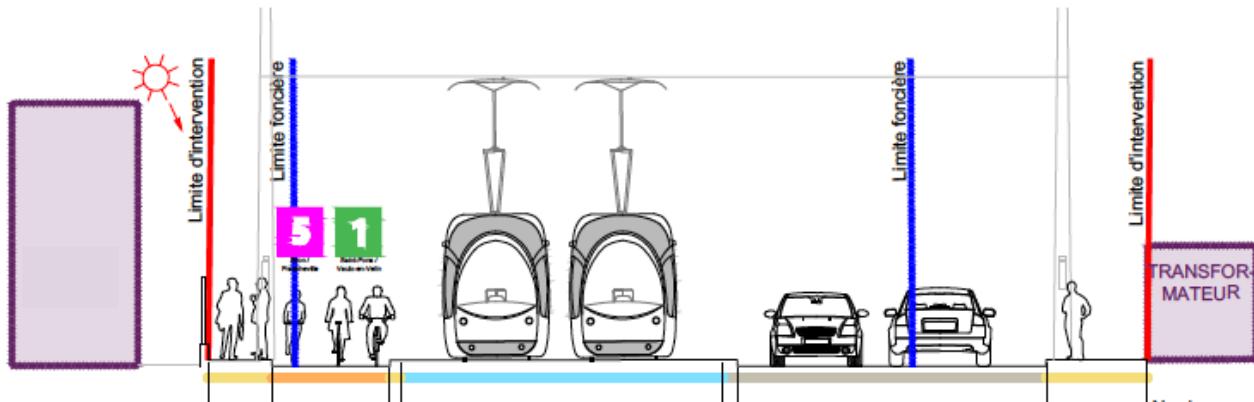
Depuis, le projet a avancé d'un point de vue technique. L'objectif de la concertation continue est de nourrir ces études techniques avec les riverains, tout au long de l'année 2022. Une enquête publique se tiendra en 2023, sous l'égide d'un commissaire enquêteur. Si le projet est déclaré d'utilité publique, les travaux pourraient commencer mi 2023, avec un horizon de mise en service en 2026.

Il présente Marion Allard, chargée de relations riverains, dont le rôle est d'être l'interlocutrice directe des riverains du projet. Elle est à disposition de chacun par mail : [t9-contact@sytral.fr](mailto:t9-contact@sytral.fr).

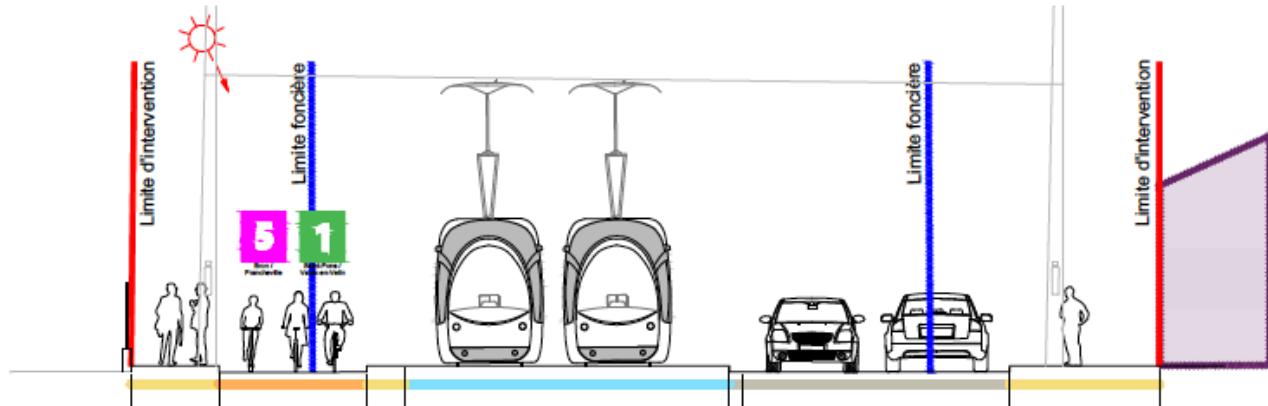
### Point d'arrêt #1 : allée du Mens, devant l'entrée logistique du collège Simone Lagrande

**Florian Chalumeau** présente le tracé de T9 retenu par les élus suite à la concertation préalable.

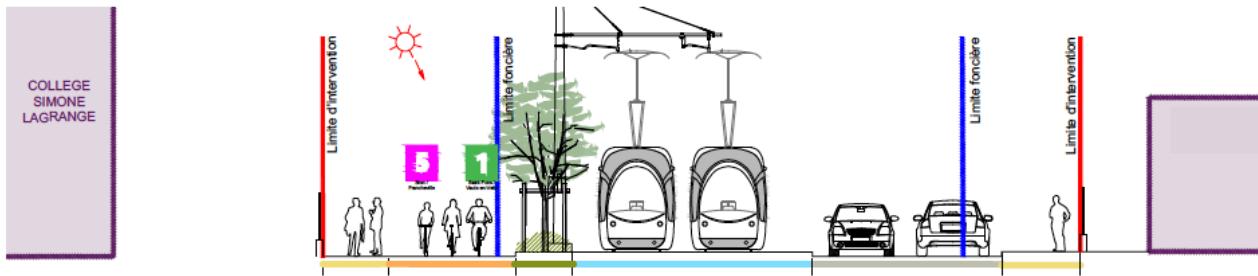
Il évoque ensuite l'insertion du projet allée du Mens. Les profils divers de cette rue impliquent des modalités d'insertion différentes : il présente les trois coupes d'insertion suivantes :



Allée du Mens, à l'entrée depuis l'avenue d'Orcha : insertion projetée



Allée du Mens, au droit de la mosquée : insertion projetée



Allée du Mens, devant le collège Simone Lagrange : insertion projetée

Il précise que les chiffres 5 et 1 signalent les lignes de Voies Lyonnaises qui longent T9 allée du Mens.

Il explique que l'objectif allée du Mens est de limiter au maximum les impacts fonciers et les démolitions de bâti, tout en conservant deux sens de circulation pour fluidifier les circulations dans le quartier et faciliter le fonctionnement des activités économiques qui y sont nombreuses.

- Un participant demande la largeur des voies cyclables.

Florian Chalumeau explique que, dans la portion la plus étroite de la rue, entre l'avenue d'Orcha et la mosquée, la piste bidirectionnelle sera de 3 mètres de large. Sur la suite de l'allée du Mens, elle aura des dimensions plus confortables, soit 4 mètres de large.

Il précise que Les Voies Lyonnaises sont un aménagement cyclable porté par la métropole, dont la largeur de 3 à 4 mètres permettra des trajets confortables et rapides à vélo. 3 lignes longeront T9 : la ligne 1, en provenance de Saint-Fons, longera T9 de Croix-Luizet à Vaulx-en-Velin ; la ligne 5 rejoindra Vaulx-en-Velin La Soie en empruntant l'allée du Mens ; la ligne 9 empruntera le nouveau pont créé sur le canal de Jonage dans le cadre du projet T9.



- Un participant souhaite connaître les dates des travaux.

Florian Chalumeau explique que les travaux devraient commencer mi-2023. Sur l'ensemble du projet T9, les travaux sont organisés de manière à maintenir systématiquement les accès riverains, les cheminements piétons et vélos, les accès aux parkings. Si des coupures ponctuelles sont inévitables, un dispositif d'information sera mis en place dans les secteurs concernés. La chargée de relations riverains aura un rôle clé d'interlocutrice avec les riverains pendant les travaux.

- Un participant s'interroge sur la largeur de l'allée du Mens avec T9.

Florian Chalumeau explique que l'allée du Mens aura une largeur finale d'un peu plus 20 mètres dans sa section la plus contrainte. Des acquisitions foncières sont nécessaires tout le long de la voie, des deux côtés. Des discussions sont engagées avec l'ensemble des propriétaires.

## Point d'arrêt #2 : rue du Marais, devant les jardins familiaux

Florian Chalumeau explique que T9 continuera tout droit l'allée du Mens, dans une voie à créer, avant de tourner vers le Nord pour rejoindre l'actuelle rue Douaumont. Ce tracé implique un impact foncier sur les jardins familiaux.

La station Saint-Jean centre sera située à l'Ouest du croisement actuel de la rue du Marais et de l'allée du Mens, côté jardins. Elle permettra à T9 de desservir le quartier en développement dans le cadre de la ZAC, dont il présente un plan. Une deuxième station dans le quartier sera installée au nord de la rue de Verdun et assurera notamment la correspondance avec les lignes de bus (actuellement 7 et 37).

Des créations de nouvelles voiries sont en réflexion dans le cadre du projet de ZAC, notamment le prolongement de la rue du Marais vers le Syd, qui pourrait être emprunté par la ligne 7, et le prolongement de l'allée du Mens vers la rue de Verdun.

**Béatrice Vessiller, vice-présidente du Sytral**, précise que le projet de ZAC sera complété par un projet de renforcement de l'activité économique au Nord de Saint-Jean.



- **Un participant estime dommage de supprimer des parcelles de jardins.**

Béatrice Vessiller explique que les parcelles supprimées seront restituées, au Nord dans le quartier probablement.

Florian Chalumeau précise qu'il s'agit des parcelles de jardins les plus à l'Ouest et que l'objectif est que les restitutions puissent être faites dans le même planning que T9. Les deux saisons estivales et la saison automnale à venir sont encore cultivables, les travaux ne devraient commencer qu'à partir de l'automne 2023.

## Point d'arrêt #3 : rue Douaumont

**Florian Chalumeau** présente l'insertion de T9 dans ce secteur, impliquant un impact foncier sur du bâti. L'aménagement des carrefours rue Douaumont et rue de la Prairie sera réalisé dans le cadre du projet.

Béatrice Vessiller explique que le réaménagement de la rue Douaumont est prévu également, dans un calendrier qui reste à définir.

- **Un participant s'interroge sur le devenir de la menuiserie, et de l'ensemble des jardins.**

Florian Chalumeau répond que la menuiserie et les jardins (hormis ceux déjà cités) ne sont pas impactés par le projet T9.

- **Un participant demande qui s'occupera de la maintenance de la végétation, des voiries et des espaces publics.**

Florian Chalumeau explique que la métropole et les communes s'en chargeront, en fonction de leurs compétences.

## Point d'arrêt #4 : nord de la rue de Verdun

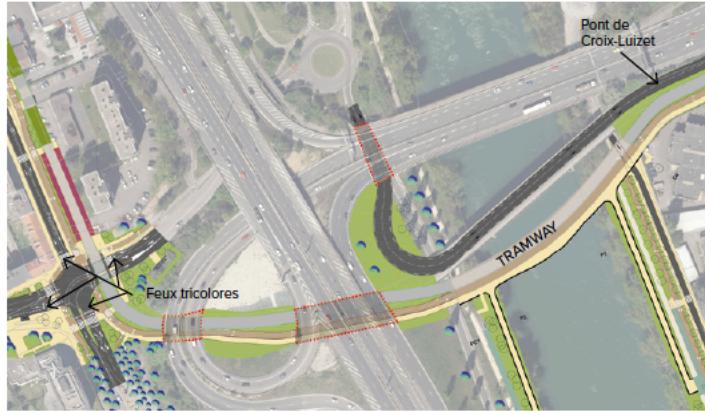
**Florian Chalumeau** présente l'emplacement de la future station Saint-Jean Nord et précise que des échanges bilatéraux sont engagés avec les propriétaires impactés.

Il rappelle le calendrier des étapes de projet, avec l'enquête publique en 2023 et un début des travaux mi-2023 si le projet est déclaré d'utilité publique.

Il évoque ensuite le nouveau franchissement du Canal de Jonage en présentant les visuels ci-dessous :



UN NOUVEL OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT



Il précise que les rampes qui rejoignent la rue du Canal sont encore en cours de réflexion, pour une connexion optimale à la digue Saint-Jean et à la Via Rhôna.

- **Un participant exprime la nécessité de proposer un aménagement de qualité pour la trémie en tunnel, afin de garantir la sécurité des piétons et cyclistes.**

Florian Chalumeau confirme qu'un travail sur la lumière notamment est réalisé.

- **Un participant s'interroge sur le devenir de la digue et le lien avec la rampe d'accès au nouveau pont.**

Béatrice Vessiller explique qu'une étude a abouti à la nécessité de conforter la digue : cela implique d'arracher les arbres dont les racines fragilisent l'ouvrage. Au nord de la rue du Canal, sur un tronçon d'environ 150 mètres, le SYTRAL réalisera les travaux de confortement de la digue en même temps que la création de la rampe (d'une longueur d'environ 120 mètres). Dans le cadre des travaux pour T9, il réaménagera aussi sur ce tronçon la rue du Canal.

- **Une participante demande si la rue du Canal sera toujours circulée. Un participant s'interroge sur la circulation sur le pont.**

Béatrice Vessiller explique que ce sujet n'est pas acté. Elle précise que si la circulation est maintenue rue du Canal, cela ne pourra pas être en double sens.

La circulation sur le pont routier existant sera maintenue à double sens.

- **Un participant demande quel sera l'itinéraire de la ligne 37.**

Florian Chalumeau explique qu'un travail de restructuration des lignes de bus accompagne l'arrivée de T9 pour proposer une desserte fine des quartiers. Une concertation sera mise en place à l'automne 2022 sur le sujet.

- **Un participant souhaite avoir des précisions sur les dates des travaux et leur impact.**



Florian Chalumeau explique que les premiers travaux débuteront mi-2023 si le projet est déclaré d'utilité publique. La première phase de travaux consiste à dévier les réseaux, puis la réalisation de la voirie et de la plateforme tramway intervient à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2023 jusqu'à fin 2025 pour une mise en service horizon 2026.

Béatrice Vessiller complète en expliquant que la construction de l'ouvrage d'art sous le périphérique aura probablement des impacts ponctuels sur la circulation du périphérique.

- **Des participants s'interrogent sur l'architecture et le nom du futur pont.**

Béatrice Vessiller explique qu'il est conçu pour s'intégrer dans le paysage. Un belvédère avec bancs en son centre permettraient un point d'arrêt pour les piétons, avec vue sur le canal.

Les participants estiment qu'un tel aménagement est bienvenu.

Florian Chalumeau précise que des écrans acoustiques permettront de séparer le nouveau pont des autres et donc des circulations automobiles, permettant de diminuer le bruit.

En ce qui concerne le nom du pont, tout comme le nom des stations, il confirme qu'ils restent à définir.

## Nos enseignements

- Une attention au déploiement des circulations vélos dans le quartier (les usagers du vélo étaient bien représentés lors de la balade)
- Des alertes quant à la sécurité sur les nouvelles voiries, y compris dans la trémie.
- Un besoin de restructuration cohérente des lignes de bus 7 et 37.

## Les étapes à venir pour le projet technique

- Entériner les insertions du T9 dans le quartier.
- Revenir vers les usagers des lignes 7 et 37 dans le cadre du projet de réorganisation du réseau de bus.

## Prochains rendez-vous de concertation

- 08/04/2022 : balade vélo de Charpennes à Vaulx-en-Velin La Soie
- *Programme de la séquence 3 de la concertation continue T9 à venir très prochainement*